01-09-25 - Article Prêts BPI Viticulture

Viticulture : David Taupiac alerte la ministre de l'Agriculture sur « l'extrême gravité de la situation dans le département »

Alors que le département du Gers a de nouveau été durement touché par un épisode de grêle dimanche 31 août, le député du Gers s'est rendu dès le lundi aux côtés des viticulteurs, éprouvés pour la cinquième année consécutive par des aléas climatiques d'une rare intensité. Celui-ci a pu constater les dégâts, notamment sur la commune de Saint-Puy, où les exploitants faisaient déjà état de très importantes baisses de rendements du fait des sécheresses de cet été. Ce nouvel épisode de grêle, à quelques jours des vendanges, plonge l'ensemble du secteur dans un profond désarroi que le député du Gers compte bien relayer auprès de l'exécutif.

« Voilà cinq ans que nos viticulteurs subissent une conjonction de crises qui met l'ensemble de la profession en situation de péril. Récurrence d'aléas climatiques particulièrement violents, inopérance des mécanismes assurantiels, marché en berne… Il est plus que jamais urgent d'accompagner nos agriculteurs. »

Faisant suite à cette nouvelle crise, le député a interpellé par courrier la ministre de l'Agriculture, Annie Genevard. Il a notamment réclamé l'assouplissement des critères d'accès aux prêts structurels BPI, aujourd'hui trop restrictifs, une réforme des assurances agricoles, avec la révision du système de la « moyenne olympique », et le déclenchement du dispositif des calamités agricoles.

« Je porte ces revendications au nom du monde agricole depuis maintenant plusieurs années. Pour l'instant, les réponses n'ont pas été à la hauteur. Un des fleurons de notre économie et de notre patrimoine est en péril : si nous n'agissons pas rapidement, les conséquences seront irréversibles. »

Le député a également annoncé saisir Carole Delga, présidente de Région, pour activer la solidarité régionale.

David Taupiac a terminé cette journée de visites à Saint-Puy chez la famille Lacoste, productrice de fraises sous serre, dont les installations ont elles aussi subi d'importants dégâts causés par la grêle, et enfin sur les vignes du château de Cassaigne, exploitées par la cave de Condom, pour constater l'efficacité des filets anti-grêle. Cette solution, combinée au réseau Alfa 32 de générateurs anti-grêle, semble prometteuse et doit être développée pour protéger notre vignoble.